

# COMITE DE LIGNE RER E ET TRANSILIEEN P

## Compte-rendu de la réunion du 27 novembre 2014

Présidé par M. Sainsard, Conseiller régional et Administrateur du STIF.

**M. SAINCARD** souligne la volonté de la Région Île-de-France et du STIF d'améliorer le fonctionnement de la ligne RER E et de la ligne Transilien P, et rappelle que les comités de ligne sont des lieux d'échanges entre les représentants des voyageurs, les élus locaux, les opérateurs et le STIF.

La réunion est organisée en deux temps : la présentation du STIF et des opérateurs (SNCF Réseau et Mobilités), puis les échanges avec les personnes présentes à la réunion.

Les présentations du STIF, de la SNCF et de RFF sont disponibles sur le site Internet du STIF : [www.stif.info](http://www.stif.info)

\* \* \* \* \*

\* \* \*

### LE FONCTIONNEMENT ACTUEL DES LIGNES E ET P

Le STIF présente les résultats de l'indicateur de ponctualité en 2014 et ceux de l'enquête perception voyageurs, ainsi que les principales actions d'amélioration de la ponctualité, relatives au matériel roulant, à l'infrastructure, ainsi qu'à l'exploitation au quotidien.

Le STIF présente par ailleurs un calendrier d'avancée des études complémentaires pour l'élaboration du Schéma Directeur des lignes P et RER E.

Les opérateurs détaillent leur plan d'action pour l'amélioration de la régularité des lignes RER E et P jusqu'en 2016 et décrivent les principes de la nouvelle offre Rosa Parks sur le RER E, qui sera mise en service en décembre 2015. Ils précisent enfin leur calendrier de réalisation des études de Schéma Directeur des lignes P et RER E.

#### ***La municipalité de La Ferté-Milon déplore la dégradation de la qualité de service sur l'axe Trilport-La Ferté Milon de la ligne P.***

SNCF Réseau précise que des travaux de renouvellement de voies et du ballast sont engagés depuis 2013 sur cet axe pour 25 M€. Leur achèvement, prévu en 2015, devrait favoriser une amélioration de la régularité de la ligne.

#### ***La municipalité de Lagny-Thorigny s'interroge sur le périmètre concerné par les travaux prévus en gare de Lagny dans le cadre du schéma directeur d'accessibilité.***

Les projets de mise en accessibilité doivent permettre d'assurer un accès aux personnes à mobilité réduite du parvis de la gare jusqu'à la montée dans le train. Les travaux concerneront à la fois les quais de la gare pour une mise en conformité de l'accessibilité au matériel, mais également le bâtiment voyageur. Ils consistent en l'aménagement des abords et des accès au bâtiment voyageurs, afin qu'ils soient aux normes PMR (rampes, escaliers, portes, ...), à rehausser les quais afin de faciliter la montée des voyageurs handicapés dans le train, à mettre en conformité les escaliers fixes de la passerelle Ouest, à l'adaptation des guichets, des bornes d'alarme et de la signalétique.

**La municipalité de Tournan s'inquiète de l'impact de la nouvelle offre Rosa Parks sur la charge des trains de Tournan en heure de pointe.**

Le Conseil du STIF du 8 juillet 2015 a validé une offre enrichie sur le RER E qui sera mise en service à l'ouverture de la gare de Rosa Parks.

La grille horaire proposée prévoit qu'en heures de pointe, l'ensemble des missions Villiers, Chelles et Tournan du RER E marquent l'arrêt en gare de Rosa Parks.

Le schéma de desserte envisagé induit donc la création de 16 arrêts Rosa Parks par heure au SA 2016 en heures de pointe.

En heures creuses, le schéma de desserte envisagé induit la création de 10 arrêts Rosa Parks par heure et l'ajout de deux arrêts Pantin par heure au SA 2016 en heures creuses.

L'utilisation de rames supplémentaires Francilien sur la ligne E dès la mise en service de Rosa Parks, décidée au Conseil du STIF du 8 juillet 2015, permet donc de réaliser dès le SA 2016 plusieurs développements d'offre supplémentaires :

- le prolongement de la pointe de matinée sur l'axe Tournan jusqu'à 08h53 par la création d'un train à 8h38 du lundi au vendredi au départ de Tournan ;
- le prolongement de la pointe de soirée sur les branches Chelles et Tournan jusqu'à 19h43 sur la branche Tournan par l'ajout d'un train Haussmann - Tournan à 19h28 et jusqu'à 19h39 sur la branche Chelles par l'ajout d'un train Haussmann - Chelles à 19h32 ;
- la création de deux trains Haussmann – Chelles en pointe du soir à 17h32 et 19h02 du lundi au vendredi ;
- le prolongement de deux trains aux départs respectifs de Chelles à 6h49 et 8h17 aujourd'hui terminus Paris gare de l'Est à Haussmann Saint Lazare ;
- le passage en unités multiples des trains de la branche Chelles le samedi de 12h à 21 h et le dimanche de 17h30 à 19h30 permettra de répondre à la saturation des trains de cet axe le week-end l'adaptation des compositions le week –end sur la branche Chelles.

Le prolongement de la pointe de matinée et de soirée sur les missions Tournan participera à offrir un meilleur confort aux voyageurs de cet axe.

**Le Conseil général de Seine-et-Marne rappelle l'intérêt de réaliser le projet d'électrification de Trilport-La-Ferté-Milon jusqu'à La Ferté-Milon, comme prévu initialement, et non Lizy-sur-Ourcq, pour accompagner le développement du territoire.**

**La municipalité de Trilport confirme elle aussi la nécessité de l'électrification jusqu'à La Ferté-Milon et l'attente d'une décision sur la réalisation de cet aménagement.**

Le STIF indique que les opérateurs ont refusé de proposer un schéma de principe sur le projet d'électrification au Conseil du STIF en raison d'un taux de rentabilité interne du projet négatif.

Le STIF est en attente d'alternatives consolidées consistant au déploiement d'un matériel roulant plus adapté au besoin des voyageurs.

**La municipalité de Chelles demande si des solutions sont envisagées pour régler les difficultés de saturation en gare de Chelles et Vaires.**

SNCF Réseau confirme que dans le cadre du Schéma directeur des lignes P et RER E, il est bien prévu que les opérateurs étudient ensemble l'opportunité et la faisabilité de la création d'une gare entre Chelles et Vaires.

**L'association des usagers des transports collectifs du Provinois souhaite connaître l'état d'avancement du projet d'électrification Gretz-Troyes.**

SNCF Réseau précise que les études d'avant-projet sont achevées, que la déclaration d'utilité publique a été prononcée en janvier 2014 et que le financement doit désormais être assuré pour lancer les études de niveau projet et les travaux de réalisation. Des discussions sont actuellement en cours dans le cadre de la négociation du contrat de plan Etat-Région 2015-2020.

**Post-réunion :**

Le Premier Ministre dans un courrier du 11 mars 2015 a rappelé l'engagement de l'Etat à réaliser le projet en partenariat avec les deux régions et les collectivités concernées, en tenant compte des impératifs techniques et des engagements budgétaires.

Le Secrétaire d'Etat aux transports a confié en mars 2015 une mission confiée au Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) qui a permis d'identifier une première phase de travaux

de Gretz à Nogent améliorant les performances de la ligne et s'inscrivant dans les enveloppes budgétaires des CPER 2015-2020 pour une mise en service prévisionnelle en 2021.

## **LES PERSPECTIVES A COURT/MOYEN/LONG TERMES (Le Schéma Directeur)**

---

**La municipalité de Vaires souhaite connaître l'état d'avancée du Schéma directeur des lignes RER E et P et notamment de l'étude portant sur la création de la nouvelle gare entre Chelles et Vaires.**

SNCF Réseau, maître d'ouvrage coordinateur des études de Schéma directeur, rappelle que les études complémentaires pour l'élaboration du Schéma directeur des lignes P et RER E sont lancées et que le prochain comité de ligne sera l'occasion d'en partager les résultats.

**La municipalité de La-Houssaye-en-Brie déplore la saturation des parkings relais en gare de Marles-en-Brie et demande quelles actions sont envisagées pour y répondre.**

**Les municipalités de Coulommiers et de Nanteuil relaient cette question.**

SNCF Réseau assure que, dans le cadre des études complémentaires pour l'élaboration du schéma directeur des lignes P et RER E, la saturation des parkings relais de la gare de Marles-en-Brie situés sur le territoire de la commune de La-Houssaye-en-Brie et de la gare de Tournan a bien été identifiée. Plusieurs solutions d'aménagement sont en cours d'étude, et notamment la création d'une halte à Val Bréon.

Par ailleurs, des études portant sur la gestion des flux dans les gares des lignes P et RER E et sur leur modernisation sont également prévues dans le cadre du Schéma directeur.

**La municipalité de Marne la Vallée regrette que la saturation du RER A entraîne des reports de voyageurs sur la ligne P et notamment vers Lagny et Esbly et demande si des évolutions d'offre sur la ligne P sont prévues pour décharger ces reports.**

SNCF Réseau indique que le Schéma directeur présentera un diagnostic trafic, sur la base de modélisations du STIF et de SNCF Transilien, présentant les principales évolutions de besoins voyageurs en lien avec les projets d'infrastructure. C'est sur la base de ce diagnostic trafic que seront alors proposées d'éventuelles évolutions d'offre sur les lignes P et RER E pour offrir des conditions de transport adaptées au besoin des voyageurs.

**La municipalité de Villemomble s'interroge sur la date prévue pour la mise en accessibilité de la gare du Raincy et fait part de son souhait de rencontrer une personne de l'équipe du schéma directeur d'accessibilité. Par ailleurs, elle souhaiterait bénéficier de murs anti-bruits, comme ceux installés dans la zone de Noisy-Bondy et demande comment sont traitées les eaux de ruissellement de la plateforme ferroviaire.**

### Post-réunion :

La zone Noisy-Bondy a en effet été traitée en tant que site pilote, dont la liste a été arrêtée en lien avec la Région Ile-de-France. Villemomble est identifiée parmi les communes les plus exposées dans le cadre d'un classement produit par l'Observatoire du bruit. Des études acoustiques préalables ont été lancées au 1er semestre 2015 afin de recenser précisément les Point Noirs du Bruit (PNB) sur Villemomble et d'identifier les protections à déployer.

Le financement des protections reste à caler. Le protocole de traitement des PNB prévoit en tout état de cause une participation de 25% de la collectivité.

Concernant la mise en accessibilité PMR, la gare du Raincy Villemomble Montfermeil fait partie des gares répondant aux critères de mise en accessibilité (trafic voyageurs supérieur à 5000 montants par jour), mais sa configuration particulière (quais étroits et en courbes) ne permet pas un traitement satisfaisant de la liaison quai-train pour les usagers en fauteuil roulant. C'est ce qui a conduit la SNCF à l'inscrire en dérogation potentielle dans le SDA d'Ile-de-France. Des études complémentaires de la SNCF sont néanmoins en cours pour approfondir ce diagnostic.

\* \* \* \*

**M. SAINSARD remercie l'ensemble des participants et lève la séance.**

## COMITÉ DE LIGNE

### LIGNE DU RER E DU RESEAU PARIS HAUSSMANN-SAINT-LAZARE ET DE LA LIGNE P DU RESEAU PARIS-EST

--Liste des invités présents et représentés--

#### Administrateurs du STIF

#### Opérateurs

SNCF Direction Transilien  
RFF

#### Conseil Régional

Conseillers de Paris  
Conseillers Régionaux du Val de Marne

BAUDRIER Jacques  
FAVIER Christian représenté par

RISPAL Yoann

#### Conseils Généraux

Conseil Général de Seine-et-Marne  
Conseil Général de Seine-Saint-Denis

EBLE Vincent représenté par  
TROUSSEL Stéphane représenté par

MAILLIET Laurent  
GIRAUDET Cécile

#### RER E

#### Intercommunalités

Communauté d'Agglo. BRIE FRANCLIENNE  
Communauté d'Agglo. VALLEE DE LA MARNE

GANDRILLE Jean-Claude accompagné de  
MARTIN JACQUES JP accompagné de

VAUTIER Sonia  
CUVILLIER Jean  
FOURNEL Laurence

#### Communes

Mairie de CHAMPIGNY-SUR-MARNE  
Mairie de CHELLES  
Mairie de GRETZ-ARMAINVILLIERS  
Mairie de LE-PLESSIS-TREVISE  
Mairie de LE RAINCY  
Mairie de PANTIN  
Mairie de VILLEMOMBLE

ADENOT Dominique représenté par  
RABASTE Brice représenté par  
GARCIA Jean-Paul représenté par  
DOUSSET Didier représenté par  
GENESTIER Jean-Michel représenté par  
KERN Bernard représenté par  
CALMEJANE Patrice

HOUST BASTIEN  
BINVEL François-Xavier  
VACHER Gérard  
FROT Marc  
CACACE Bernard  
HECQUARD Julie

#### Ligne P

#### Intercommunalités

Communauté d'Agglo. BRIE FRANCLIENNE

GANDRILLE Jean-Claude accompagné de

VAUTIER Sonia

Communauté de Communes PAYS DE COULOMMIERS  
Communauté de Communes PAYS DE L'OURCQ

RIESTER Franck représenté par  
EELBODE Pierre représenté par

DHORBAIT Guy  
CHESNE Francis  
LAPRAYE Sébastien

Communauté de Communes VAL BREON

BARBAUX Jacques

#### Communes

Mairie de CHALIFERT  
Mairie de CHAMPIGNY-SUR-MARNE  
Mairie de CHELLES  
Mairie de COULOMMIERS  
Mairie de COUPVRAY  
Mairie de CROUTTES-SUR-MARNE (Dépt. : Aisne)  
Mairie de CROUY-SUR-OURCQ  
Mairie d'ESBLY  
Mairie de FAREMOUTIERS  
Mairie de GRETZ-ARMAINVILLIERS  
Mairie de LA FERTE-SOUS-JOUARRE  
Mairie de LA HOUSSAYE-EN-BRIE  
Mairie de LE RAINCY  
Mairie de MAISON-ROUGE  
Mairie de MEAUX  
Mairie de MORTCERF  
Mairie de NANGIS  
Mairie de NEUFCHELLES (Dépt. : Oise)  
Mairie de PANTIN

SIMON Laurent représenté par  
ADENOT Dominique représenté par  
RABASTE Brice représenté par  
RIESTER Franck représenté par  
CERRI Thierry représenté par  
BINCZAK Lucette accompagnée de  
GOOSSENS Maria Christine  
POTTIEZ-HUSSON Valérie représenté par  
CAUX Nicolas représenté par  
GARCIA Jean-Paul représenté par  
PEZZETTA Ugo représenté par  
ABITEBOUL Jean  
GENESTIER Jean-Michel représenté par  
SASSINOT Jean représenté par  
COPÉ Jean-François représenté par  
CAILLAU Grégory représenté par  
BILLOUT Michel  
DE BESOMBES Myriam  
KERN Bernard représenté par

BLAISON Jean-Charles  
HOUST BASTIEN  
BINVEL François-Xavier  
MOTOT Ginette  
GARROUSTE Michel  
ALLARD Noëlle  
  
GARCHER René  
POVIE Marie-Claude  
VACHER Gérard  
DURAND Daniel

CACACE Bernard  
CAUMARTIN Pierre  
BRAS Artur-Jorge  
SALA Fiorello

HECQUARD Julie

Mairie de SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMENTS	SPECQUE Claude	représenté par	CARDON Isabelle
Mairie de TRILPORT	MORER Jean-Michel		
Mairie de VAIRES-SUR-MARNE	NOYELLES Jean-Pierre	représente par	PETRUCCO Eno
Mairie de VILLEMOMBLE	CALMEJANE Patrice		

#### **Membres du CPTP - Comité des Partenaires du Transport Public**

FNAUT Ile-de-France	GOBITZ Bernard
---------------------	----------------

#### **Associations locales d'usagers**

FNAUT Ile-de-France	BIGORGNE Simone		
Ass. Paris-Meaux Crécy	CELI Sylvie	accompagnée de	DARLOY Luc
AOUT -Ass. de l'Ourcq des Usagers de Transport-	ETIENNE Victor		
AUTCP -Ass. Usagers des Transports Collectifs du Provinois-	GALMICHE Annick		

#### **Organismes divers**

UFC-Que Choisir N&O 77	HINDERMANN Monique		
Syndicat des Transports des Secteurs 3 et 4 Marne-la-Vallée	VOURIOT Sinclair	représenté par	PERRET Alice